# Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles

19 septembre 2019

@SPPPI_COF

@SPPPI.CO.Flandre

# Les SPPPI en France

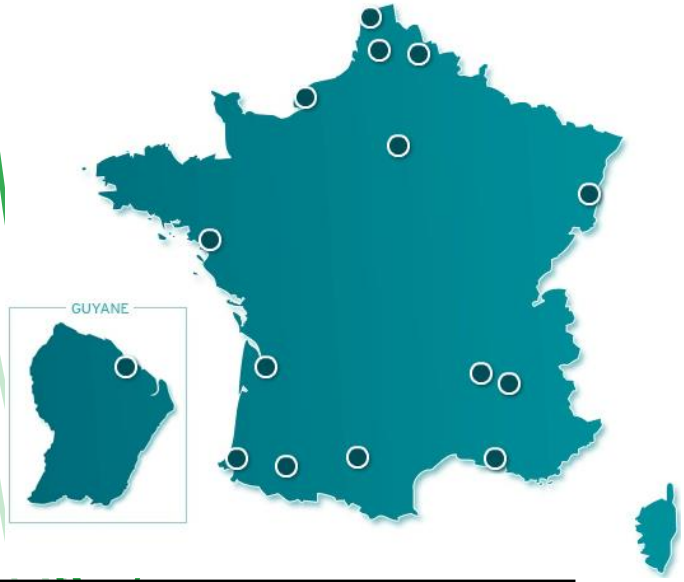


Les 15 SPPPI en France

3 SPPPI en Nord – Pas-de-Calais

# C'EST QUOI LE SPPPI ? IMAGE LOCALE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT – CRÉÉ EN 1990

# C'EST QUOI LE SPPPI ? IMAGE LOCALE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

**Lieu d'échange et de concertation en toute transparence sur toutes les questions touchant à l'industrie, l'environnement, le cadre de vie, la santé des populations …**

**Missions :**

- **Assurer,** par tous les moyens appropriés, l'information des partenaires associés et du public
- **Engager** des études aidant à mieux définir les actions nécessaires en vue de réduire la pollution et les risques industriels ou d'en analyser les effets et les impacts économiques
- **Favoriser** des actions destinées à réduire les pollutions, nuisances et risques

# INFORMATION, DIALOGUE, TRANSPARENCE

calais

BILAN ANNUEL DU SPPPI

## Vers la concertation et la transparence...

On ne pouvait mieux choisir le 5 juin 1992, 20 ème anniversaire de la journée mondiale de l'environnement pour réunir l'ensemble des membres du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles à l'occasion de son 3ème conseil d'orientation. Industriels, responsables des différents organismes chargés de l'industrie, membres des associations de défense de l'environnement, élus, furent de la partie afin de dresser le bilan d'une année chargée en évènements et en décisions importantes. Alors que sur notre Littoral, l'environnement occupe la Une de notre actualité, le SPPPI avance peu à peu vers une clarification de tout ce qui touche à la protection des personnes et la prévention des pollutions. Constat général: un véritable dialogue s'est instauré entre les organismes officiels chargés de la protection de l'environnement et les industriels. Mais malgré le pas franchi, il reste encore à convaincre les populations, à travers une information la plus transparente possible et une véritable concertation. Ce n'est pas encore le cas, notre actualité est là pour le démontrer...

Nombreuse assemblée d'industriels, de représentants des associations de défense de l'environnement, de responsables régionaux et locaux, pour assister au troisième conseil d'orientation du SPPPI.

Photo « Nord Littoral »

La salle de l'Arsenal de Gravelines a accueilli pour la troisième année consécutive, les membres du SPPPI. Une occasion pour les industriels, la DRIRE, les représentants de l'Etat, du Ministère de l'Industrie et aussi pour les membres des associations de défense de l'environnement, de dresser le bilan d'une nouvelle année d'existence et surtout d'évaluer le travail accompli en matière de prévention, de sensibilisation, d'information, dans un domaine où la population est

formation et la concertation ne sont pas encore à la hauteur des attentes des habitants de notre région, déjà fortement touchée par l'industrialisation. Les rumeurs sur l'usine d'incinération littoral, le lever de bouclier face au projet de centre d'enfouissement technique à Zuitkerque ne nous démentiront pas. Une peur panique s'est installée chez les populations et il est difficile de convaincre que tout sera fait pour veiller à la préservation de l'environnement.

débutera en octobre 1992.

Concernant les poussières, la commission Air s'est imposée l'année 1993 pour faire chuter les émissions de 50%. Pari ambitieux mais qui semble bien engagé selon elle, des améliorations ayant déjà été

ces améliorations une procédure d'alerte sera mise en oeuvre avec brochure de consignes et campagne d'information des populations riveraines. Des contrôles directs sur les sources de rejets seront systématisés afin d'en généraliser

COMMISSION RISQUES : LE LITTORAL EN ALERTE...

Pour la commission risques le travail de l'année aura été de définir une étude des dangers dans chaque entreprise du Littoral sous contrôle de la DRIRE et riverains. dans les usines

Elle devrait voir le jour dans les prochains mois.

COMMISSION DECHETS : REDUIRE LES VOLUMES

29 entreprises du Littoral ont été invitées par la commission déchets à réduire une

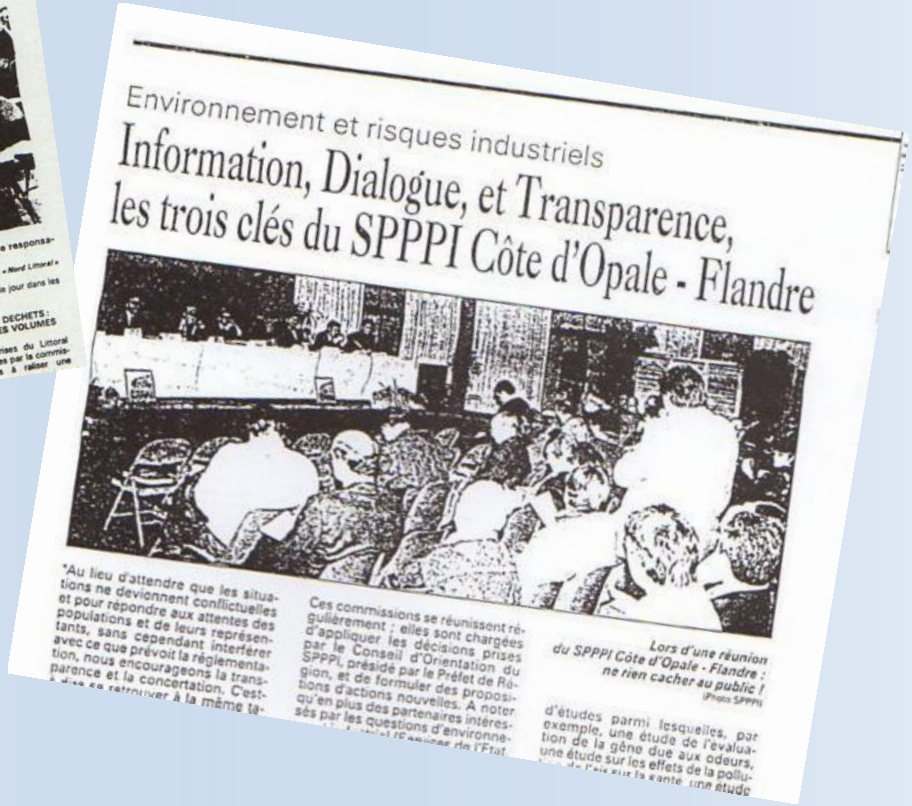

Environnement et risques industriels

## Information, Dialogue, et Transparence, les trois clés du SPPPI Côte d'Opale - Flandre

*Lors d'une réunion du SPPPI Côte d'Opale - Flandre : ne rien cacher au public !*
(Photo SPPPI)

"Au lieu d'attendre que les situations ne deviennent conflictuelles et pour répondre aux attentes des populations et de leurs représentants, sans cependant interférer avec ce que prévoit la réglementation, nous encourageons la transparence et la concertation. C'est-à-dire se retrouver à la même ta-

Ces commissions se réunissent régulièrement ; elles sont chargées d'appliquer les décisions prises par le Conseil d'Orientation du SPPPI, présidé par le Préfet de Région, et de formuler des propositions d'actions nouvelles. A noter qu'en plus des partenaires intéressés par les questions d'environne-

d'études parmi lesquelles, par exemple, une étude de l'évaluation de la gêne due aux odeurs, une étude sur les effets de la pollu-

# Les commissions du SPPPI Côte d'Opale - Flandres

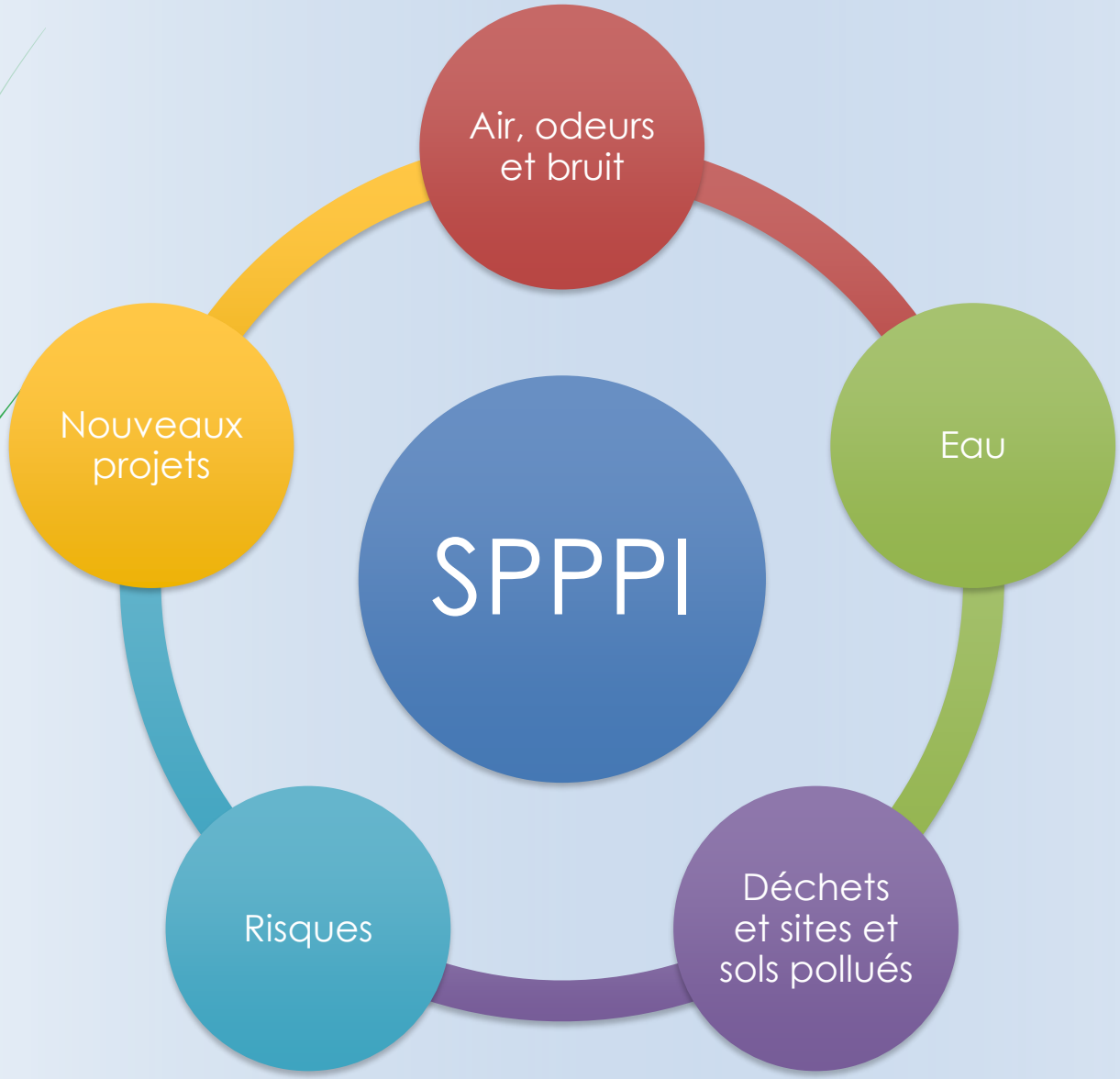

# DES RÉUNIONS … PARFOIS SUR LE TERRAIN

# Mise en place d'un réseau de mesure des retombées de poussières sur Gravelines

# Mise en place d'un réseau de mesure des retombées de poussières sur Gravelines

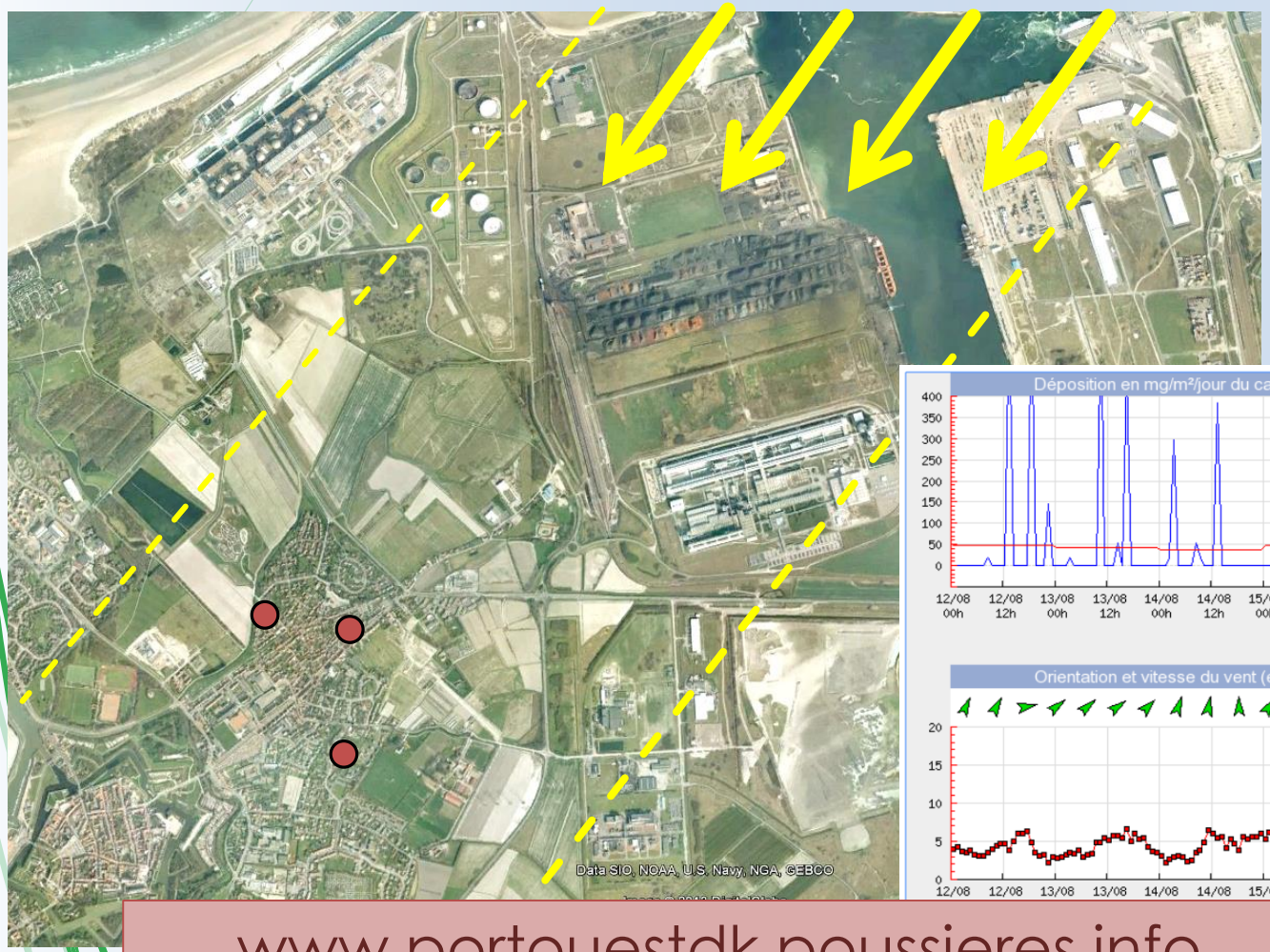


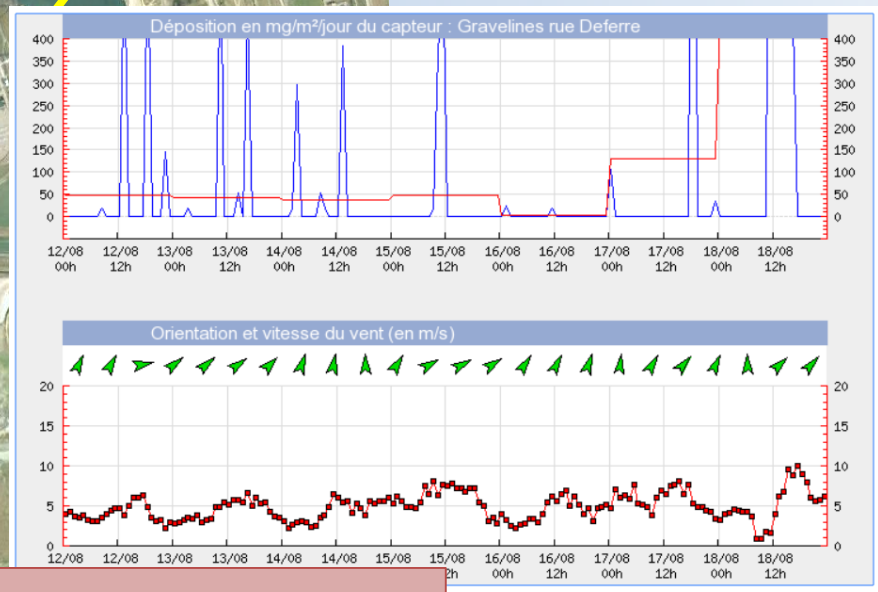


www.portouestdk.poussieres.info

# L'ÉTUDE DE RISQUE SANITAIRE DE ZONE (ERSZ)

210.000 habitants
31 établissements industriels importants
Une zone de 35 km x 20 km

Pas plus de cancers dans le Dunkerquois

*Le nombre de cancers dans le Dunkerquois se situe dans la moyenne régionale, conclut une étude épidémiologique. Une étude qui, hélas, n'a pas pris en compte les maladies professionnelles.*

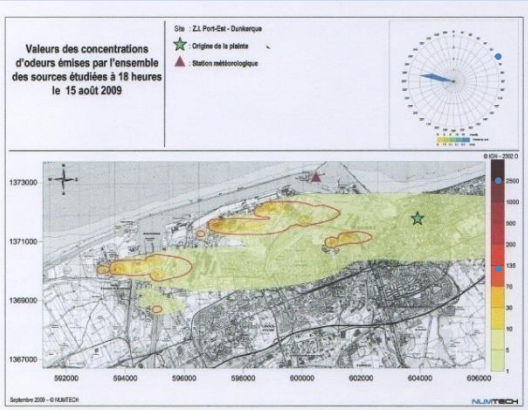

Valeurs des concentrations d'odeurs émises par l'ensemble des sources étudiées à 18 heures le 15 août 2009

Site : Z.I. Port-Est - Dunkerque
Origine de la plainte
Station météorologique

Figure 5 – Valeurs maximales des concentrations d'odeurs rejetées par l'ensemble des sources étudiées dans l'après-midi du 15 août 2009.

Un Groupe de travail multi partenarial chargé du suivi de l'étude

Un cahier des charges établi par l'INERIS

Réalisation par un groupement de 3 bureaux d'études

21 polluants ou familles de polluants étudiés

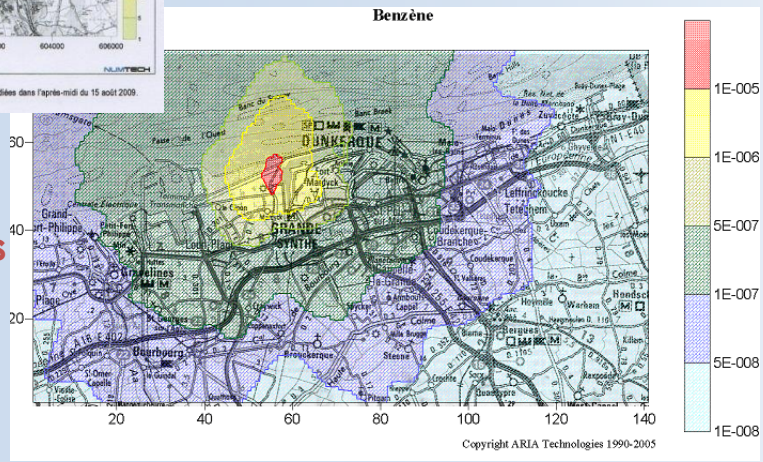


- Mises à jour régulières

# Des campagnes de prélèvements et de mesure des polluants

- Métaux lourds dans les jardins et les légumes
- Étude sur les lichens avec la faculté de pharmacie de Lille
- Métaux lourds dans les boues de toiture
- Dioxines dans l'environnement (air, sols, matrices biologiques)

# Pour répondre aux attentes locales

# Des campagnes d'information sur les risques industriels et la conduite à tenir en cas d'accident

1991

1994

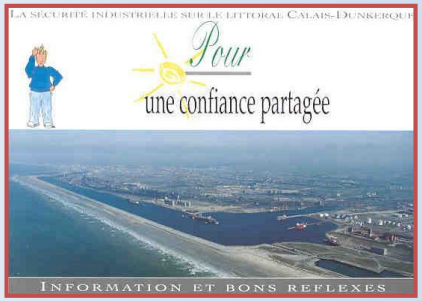


1999

2002/2003

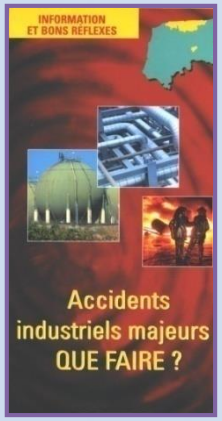


2006

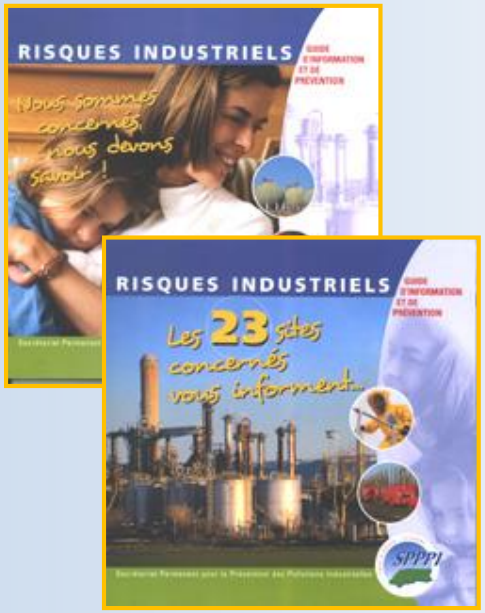


2010/2011

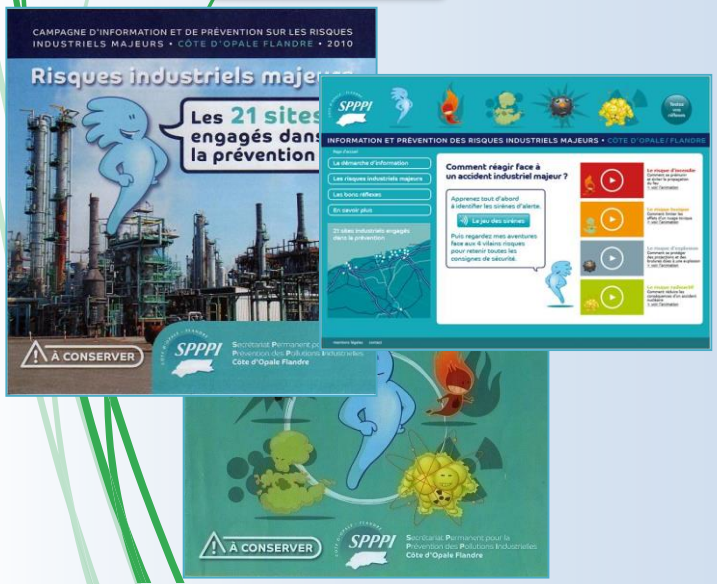


2016

# 2016

CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION SUR LES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS
CÔTE D'OPALE FLANDRE 2016
Se protéger en cas d'accident
Rappel des consignes !
Début d'alerte
1 min 41 s 1 min 41 s 1 min 41 s
signalé par une sirène à son modulé :
3 x 1 minute 41 secondes coupé par des espaces de 5 secondes
FAIRE
NE PAS FAIRE
ENTRER
Ne restez pas à l'extérieur. Restez chez vous ou abritez-vous dans le bâtiment le plus proche.
N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils sont en sécurité sous la protection des enseignants.
FERMER
Mettez-vous à l'abri. Fermez portes et fenêtres et éloignez-vous en.
Ne fumez pas. Ne produisez ni flammes, ni étincelles.
ÉCOUTER
Écoutez les radios locales pour être informé sur l'accident et les mesures complémentaires à adopter.
Ne téléphonez pas. Laissez les lignes libres pour les secours.
Fin d'alerte
30 s
signalée par une sirène à son continu : 30 secondes
www.pasdepanique.fr
SPPPI
Secrétariat Permanent
pour la Prévention des Pollutions Industr
Côte d'Opale - Flandre

CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION SUR LES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS
CÔTE D'OPALE FLANDRE 2016
Risques industriels majeurs
Agir en acteur responsable
Incendie
Explosion
Toxique
Radioactif
Pollution
SPPPI

CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION SUR LES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS
CÔTE D'OPALE FLANDRE 2016
Risques industriels majeurs
Les sites engagés dans la prévention !
Secrétariat Permanent
pour la Prévention des Pollutions Industrielles
Côte d'Opale - Flandre
A conserver !
SPPPI
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
ARRONDISSEMENT DE CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER

# TERRITOIRES INDUSTRIELS ET DES RISQUES ASSOCIÉS

**531 ICPE soumises à AUTORISATION ou ENREGISTREMENT (sur 3088 en Région HdF, 17,2%)) des silos, des dépôts d'engrais ou encore des stockages de liquides inflammables, métallurgie, papeteries, cimenteries, sucrerie, entrepôts, halieutique, textile, plasturgie, fonderie, chimie, imprimerie, agroalimentaire, traitement de surface et éolien**

**21 sites SEVESO seuil haut et 7 sites SEVESO seuil bas**
**4 CSS (SEVESO) → 8 PPRT**

**88 établissements concernés par la Directive IED (sur 427 en HdF, 21%)**

**14 établissements de traitement des déchets**

# Analyse du BARPI* sur les fumées d'incendie – février 2018

- les fumées d'incendie présentent plusieurs risques.
  - Potentiellement dangereuses pour la santé
  - corrosives
  - Accentuation de la combustion par effet de pyrolyse.

*BARPI : Bureau d'analyses des risques et pollutions industriels

# DANGER POUR LA SANTÉ : *LE 22/08/2008, FEU D'UN TAS DE BOIS À SAINT-CYPRIEN*

- Feu dans une usine de recyclage de bois d'**un stock de 2 000 m² de bois**.
- **Epais nuage de fumée observé sur la commune de Saint-Cyprien**.
- Constat par l'IIC d'un **stock de bois supérieur à celui permis par la déclaration et suspicion d'avoir été pollué par des produits chimiques.**
- Le 15/09, installation par un organisme spécialisé d'équipements de mesure de la qualité de l'air. **Les analyses diffusées le 18/11 révèlent d'importantes émissions à l'atmosphère de dioxines et de polychlorobiphényles (PCB)**.
- Le 26/11, prélèvements de lait dans une exploitation agricole voisine par les services vétérinaires. **Une contamination est révélée avec dépassement des valeurs limites réglementaires de commercialisation des denrées. L'exploitation est placée sous séquestre**.

# Danger pour la santé : *le 22/08/2008, feu d'un tas de bois à Saint-Cyprien*

- Extensions successives de la zone de surveillance portant le nombre de communes à **42 en août 2009**. Au total, **914 exploitations seront examinées, 2 255 animaux abattus, 187 m³ de lait cru éliminés**.
- En janvier 2011, 3 exploitations sont encore partiellement sous séquestre. L'agence française pour la sécurité sanitaire des aliments consultée à plusieurs reprises donne des mesures visant à limiter les risques de contamination dans la chaîne alimentaire. **Les investigations (analyses comprises), la destruction des animaux et produits, ainsi que les indemnisations sont évaluées à 4,5 millions d'euros fin janvier 2011.**

# Corossion : *le 06/05/2017, incendie dans une papeterie à Saint-Gaudens*

- Au niveau d'une sous-station électrique impactant les équipements alimentant et contrôlant l'unité de cuisson et de blanchiment de la pâte à papier.
- Intervention des équipes de secours avec des extincteurs en complément du système d'extinction automatique (bouteilles de gaz inerte). **Afin d'évacuer les fumées, les locaux sont ventilés.**
- L'inventaire des dégâts matériels fait état de la destruction d'une armoire électrique, ainsi que d'autres équipements adjacents. **Les fumées provoquent un dépôt contenant des ions chlorures sur les composants électroniques. L'action de l'humidité de l'air sur les dépôts d'ions chlorures favorisent la corrosion des composants (corrosion en milieu acide par formation d'acide chlorhydrique).**
- **Les opérations de réparation s'étalent sur plusieurs jours et nécessitent le nettoyage à l'air comprimé des composants défectueux.** Le démarrage des unités prend également beaucoup de temps en raison des anomalies ou dysfonctionnements observés sur plusieurs accessoires (variateurs de puissance, cartes électroniques de commandes…). L'usine sera arrêtée durant 2 jours (perte d'exploitation et dégâts matériels évalués à plus de 2 millions d'euros). **Avant redémarrage, les installations sont contrôlées par thermographie infrarouge.**

# EFFET PYROLYSE :*LE 28/01/2002, INCENDIE DANS UN ENTREPÔT D'ARCHIVES À ROYE*

- Un incendie détruit un entrepôt d'archives constitué de 2 cellules, une de 3 630 m² et 14 m de haut (5 niveaux de stockage d'archives accessibles par des passerelles) et l'autre de 1 838 m² et 8,5 m de haut, à structure métallique et séparées par un mur coupe-feu ne dépassant pas du toit.
- **L'entrepôt étant envahi par les fumées**, les pompiers tentent de monter dans les étages équipés d'ARI. Arrivés au 1er niveau, ils l'évacuent rapidement surpris par un fort effet de cheminée et par un embrasement soudain ; **les fumées très chaudes et chargées en gaz de pyrolyse se seraient auto-enflammées (flash-over)**. L'éclairage des cellules éteint contraint les pompiers à évacuer la zone dans l'obscurité ; **2 fortes explosions se produisent à la suite de l'augmentation de la température de la cellule, provoquant par effet de souffle l'ouverture brutale des trappes de désenfumage et la projection à 20 m des vérins.**

# Quelques questions à se poser pour anticiper les risques

- **Impact des fumées sur l'environnement :**

La nature des matières en feu est-elle connue (composition chimique) ? En cas de combustion, des substances dangereuses peuvent-elles être émises (CO, HAP, dioxine, PCB…) ? La toiture des bâtiments présentent-elles un risque par rapport à l'amiante (utilisation de plaques en fibrociment pour les bâtiments anciens par exemple) ?

- **Corrosion prématurée :**

Une étude de l'état des composants électroniques impactés par les fumées est-elle réalisée ? Faut-il nettoyer ou remplacer les pièces impactées ? Un protocole de nettoyage ou de conservation spécifique des composants impactés est-il établi conjointement avec un expert ?

- **Désenfumage :**

Le pouvoir fumigène des matériaux stockés est-il pris en compte dans le dimensionnement des dispositifs de désenfumage ? La vitesse d'enfumage et le temps d'évacuation sont-ils compatibles ? Existe-t-il un ordre de priorité entre le désenfumage et le dispositif d'extinction automatique ? Existe-t-il un risque d'aggravation de l'incendie (flash-over) par le désenfumage ?

# Merci de votre attention